

L'importation du produit restera autorisée, mais le gavage devra être mentionné sur l'emballage

Le foie gras obtient un sursis

« PHILIPPE CASTELLA »

Conseil national » Les Romands vont pouvoir continuer à manger du foie gras aux fêtes de fin d'année, pour quelque temps tout de même. Le Conseil national est revenu jeudi sur sa décision prise l'an dernier d'interdire l'importation de ce produit en Suisse.

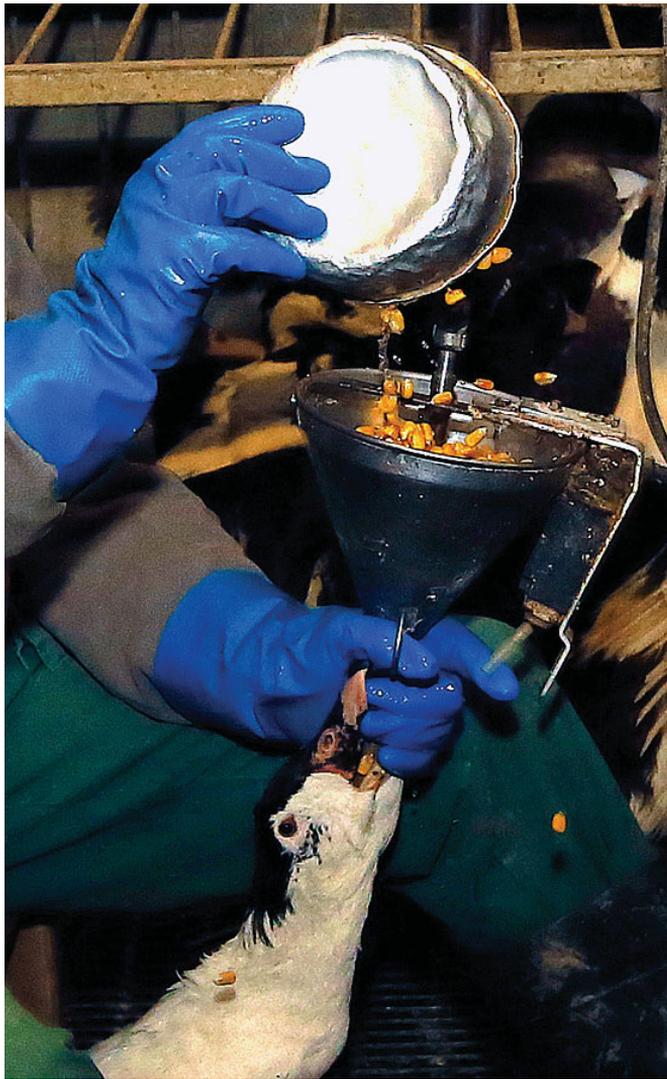
Par 102 voix à 78, il a privilégié l'option d'une déclaration obligatoire, suivant ainsi le chemin tracé par le Conseil des Etats et soutenu par le Conseil fédéral. Cela signifie que la méthode de production, le gavage des canards ou des oies, devra être mentionnée sur l'emballage à la vente du produit. Le débat devrait toutefois être relancé puisqu'une initiative populaire visant à interdire l'importation de foie gras devrait être déposée prochainement.

Voilà le «foie graben»

La peur de froisser les Romands a pesé dans le revirement de la Chambre du peuple. Un sondage réalisé il y a quatre ans par l'association Quatre pattes montrait l'importance du clivage linguistique, avec seulement 15% des Allemands consommant du foie gras, contre 49% des Tessinois et 71% des Romands.

La question du Röstigraben, qu'on pourrait rebaptiser pour l'occasion «foie graben», a été en tout cas au cœur du débat. Cela a même pris une tournure cocasse lorsque Ada Marra (ps, VD) est venue demander un motionnaire si cela ne le «dérangeait pas d'intervenir dans les traditions culinaires de minorités du pays». L'agriculteur zurichois a été fort emprunté pour répondre, faute d'avoir bien compris la question en français.

Sur le fond toutefois, Martin Haab a défendu l'idée que «notre pays s'engage pour les droits des animaux et qu'il faut peut-être faire passer les revendications culturelles au second plan». Depuis plus de 40 ans, la production de foie gras est interdite pour cette raison en



Le gavage des canards est interdit en Suisse depuis plus de 40 ans. Keystone-archives

Suisse, contrairement à la France ou la Hongrie, principaux producteurs.

Peur du tourisme d'achat

Les opposants à une interdiction ont aussi argué de la crainte du tourisme d'achat, poussant les consommateurs romands vers la France voisine. Ainsi, pour Jacques Bourgeois (plr, FR), une interdiction serait «un bel autogolo», qui se ferait «au détriment de la branche de la restauration et du commerce en Suisse».

Pierre-André Page (udc, FR) est venu l'appuyer: «Nos restaurateurs ont suffisamment souffert durant la période du Covid-19. Vous leur plantez encore un poignard dans le dos avec une nouvelle interdiction.» Valentine Python (verts, VD) lui a rétorqué qu'une inégalité de traitement existait déjà aujourd'hui puisque les agriculteurs suisses ne peuvent pas produire de foie gras, contrairement à leurs voisins français. De son côté, le conseiller fédéral Alain Berset a souligné qu'une interdiction d'importation contreviendrait aux accords avec l'Union européenne et l'OMC (Organisation mondiale du commerce).

Auteur de la proposition en faveur d'une déclaration obligatoire, Marie-France Roth Pasquier (centre, FR) se réjouit que cette voie ait été privilégiée: «Il est important que le parlement tienne compte des cultures minoritaires et respecte la tradition pour les Romands de manger du foie gras aux fêtes de fin d'année. Nous n'allons pas interdire aux Allemandiques de manger du Fleischkäse», le fameux fromage d'Italie ou pain de viande, dont les Romands sont peu friands.

Vive le «foie fin»!

Du côté des partisans de l'initiative populaire en revanche, c'est la soupe à la grimace: «C'est une déception, d'autant plus que deux tiers du Conseil national avaient soutenu une interdiction d'importation l'an dernier», souligne Luc Fournier, porte-

parole romand de l'Alliance animale suisse.

Cela rend l'initiative d'autant plus nécessaire à ses yeux. Le cap des 100 000 signatures nécessaires vient tout juste d'être franchi, annonce-t-il. Les initiateurs aimeraient en récolter au moins 10 000 supplémentaires, comme marge de sécurité, d'ici au mois de novembre.



«Il est important que le parlement respecte la tradition pour les Romands»

Marie-France Roth Pasquier

Luc Fournier ne croit pas aux vertus de la déclaration obligatoire: «Cela a été mis en place il y a plus de dix ans pour l'importation de fourrures et c'est un échec total, parce que la mesure n'est pas appliquée dans les commerces.» Une interdiction de l'importation du foie gras n'impliquerait pas, selon lui, que les Romands devraient renoncer à ce plaisir. Cela conduirait au développement de produits similaires, obtenus par engraissement naturel des canards et des oies, sans gavage.

On trouve déjà ces produits sur les étals des commerces en Suisse, y compris dans les supermarchés. Mais ils ont le double désavantage d'être plus chers, car l'engraissement prend plus de temps, et de ne pas pouvoir être vendus sous l'appellation «foie gras», qui est protégée, mais sous celle de «foie fin», encore peu connue. »